



## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE MAURIENNE VANOISE

### RECRUTE

## SON RESPONSABLE (H/F) du service Bâtiments - Infrastructures

### CONTEXTE

En Maurienne, au cœur d'une des plus belles hautes vallées alpines, la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise (CCHMV) regroupe dix communes (17 villages) s'étageant entre 920 et 1800m, au pied du Parc national de la Vanoise, sous le col de l'Iseran et le long de la frontière franco-italienne.

Elle est :

- **Un acteur majeur de l'aménagement du territoire, du développement touristique et économique :**
  - En pilotant la stratégie de développement touristique de la destination : développement des activités de pleine nature estivales telles que la randonnée pédestre et le VTT, valorisation touristique du patrimoine culturel, coordination de la politique de mobilité (schéma global de déplacements Haute Maurienne Vanoise, gestion de services de transports collectifs à destination de la clientèle touristique et de la population locale), animation de la politique immobilière de loisir, création de Haute Maurienne Vanoise Tourisme, l'office de tourisme intercommunal de la destination ;
  - En soutenant le développement économique du territoire : déploiement du très haut débit, soutien aux commerces et services de proximité, gestion des zones d'activités économiques (ZAE) et d'une pépinière d'entreprises ;
  - En soutenant le développement agricole.
- **Un acteur de proximité dans la vie quotidienne des habitants :**
  - En pilotant, via un CIAS créé au 1<sup>er</sup> septembre 2019, la politique enfance-jeunesse (accueil extrascolaire et périscolaire), la politique d'accompagnement aux familles, à la parentalité et en faveur des personnes âgées (portage des repas à domicile, transport à la demande, gestion d'une résidence autonomie et d'un accueil de jour Alzheimer) ;
  - En gérant des équipements intercommunaux culturels et sportifs (piscine, gymnase, cinémas...) ;
  - En conduisant la politique de développement culturel du territoire (portage de manifestations et spectacles vivants de portée communautaire, mise en œuvre d'outils de valorisation touristique des patrimoines), en gérant une maison de services au public (MSAP),
  - En conduisant une politique en faveur du logement et du cadre de vie (accompagnement des propriétaires dans le cadre d'opérations d'amélioration de l'habitat).
- **Un acteur essentiel dans le domaine de l'environnement**
  - En animant une concertation autour de la biodiversité,
  - En développant la filière bois énergie,
  - En soutenant les actions de maîtrise de la dépense énergétique et du développement de la production des énergies renouvelables,
  - En gérant l'assainissement collectif via sa station d'épuration
  - En déléguant au SIRTOM Maurienne la collecte et le traitement des déchets et ordures ménagères.

La CCHMV et le CIAS HMV disposent à ce jour, en propre ou en qualité d'occupant non propriétaire, d'un patrimoine important qui demande un suivi rigoureux et la mise en œuvre de nombreuses interventions associées à titre préventif ou curatif dans un objectif de maintien des conditions optimales d'utilisation.

*Patrimoine bâti* : une piscine, un gymnase, deux cinémas, une résidence autonomie, une cuisine centrale, une pépinière d'entreprises, deux bâtiments administratifs, quatre chaufferies bois, un réseau de chaleur

*Infrastructures* : voirie et réseaux divers dans 10 ZAE réparties sur le territoire, une flotte de véhicules, un parc matériel.

Dans ces conditions, la Communauté de communes souhaite se doter de ressources humaines dédiées. **Elle recrute un Responsable (H/F) du service Bâtiments - Infrastructures.**

Sous l'autorité du Directeur Général Adjoint de la CCHMV en charge directe du Pôle Technique - Aménagement, l'agent travaillera en lien avec les services utilisateurs des différents bâtiments et infrastructures.

## MISSIONS

### Direction, organisation, coordination du service

- Coordonner et superviser au quotidien l'action des agents du service (équipe de 3/4 agents)
- Effectuer un arbitrage et une priorisation des actions à mener et des ressources à allouer en fonction des demandes formulées et des besoins, élaborer les plannings d'intervention
- Veiller à l'optimisation des déplacements des agents sur le territoire
- Animer le service par le biais de réunions d'équipe régulières
- Valider les plannings dans le respect de la législation, hiérarchiser les priorités en accord avec le Responsable du Pôle Technique - Aménagement
- Valider les demandes d'absences et de congés des agents du service en accord avec le responsable du Pôle Technique - Aménagement
- Mener les entretiens professionnels avec chacun des agents sous sa responsabilité
- Rechercher des solutions aux difficultés éventuellement rencontrées par l'équipe, gérer des situations de conflits
- Rendre compte de l'activité du service auprès du responsable du Pôle, réaliser les rapports d'activités du service
- Réaliser le budget prévisionnel du service et en suivre l'exécution
- Maîtriser et appliquer les règles et consignes de sécurité
  - Intégrer le respect d'application des normes d'hygiène et de sécurité dans le management des équipes
  - Responsable de la sécurité des personnels et des matériels, outils et véhicules mis à disposition des agents
  - Suivre et mettre en œuvre le plan d'actions du Document Unique pour les actions dont il est pilote

### Organisation, planification et suivi de la maintenance préventive et curative des infrastructures et du patrimoine bâti

- Mettre en place les modes opératoires nécessaires au suivi
- Garantir la sécurité, solidité et sureté des bâtiments et infrastructures
- Etablir et organiser le plan de maintenance (préventif et curatif)
- Définir les stratégies de maintenance dans une approche de coût global
- Identifier les solutions techniques d'amélioration des équipements et installation
- Diriger les travaux d'entretien et de dépannage réalisé en interne et/ou externe
- Consulter les entreprises, établir les demandes de devis
- Gérer les entreprises extérieures : accueil sur chantier, instructions, réalisation et application du plan de prévention
- Coordonner différentes entreprises afin d'optimiser les interventions et les coûts
- Maîtriser et planifier les contrôles réglementaires (ascenseurs, installations électriques, extincteurs, chaufferies, traitement d'air, ramonage...)
- Assurer, en lien avec le service Moyens généraux, le suivi et la consultation des prestataires lors du renouvellement des contrats d'entretien et de maintenance des bâtiments

- Assurer la traçabilité de la consommation énergétique des bâtiments
- Maîtriser la sûreté et la sécurité des différents sites (plans d'évacuation, contrôle des entrées et sorties...)
- Assurer la gestion des commandes et le suivi des facturations en lien avec le service Finances
- Assurer la sécurité des bâtiments et espaces publics en respect de la réglementation en vigueur
- Selon les besoins du service, réaliser ou participer à la réalisation de travaux d'entretien de bâtiments (électricité, plomberie, chauffage, climatisation, ...)
- Assurer le pilotage de la gestion du parc matériel (véhicules, engins, matériel)
  - Définir et mettre en œuvre une politique de maintenance préventive et curative du matériel de la collectivité prenant en compte la sécurité, le coût global et le respect de l'environnement.
  - S'assurer de la sécurité et de la santé du personnel et des usagers lors de l'utilisation et de la maintenance du matériel
  - Maitriser, organiser l'outillage nécessaire au service

### **Etudes, conception et suivi de projets à partir de l'analyse de besoins avec les services utilisateurs**

- Mettre en place un programme de travaux en collaboration avec le responsable du Pôle Technique - Aménagement
- Proposer aux responsables de services des solutions conciliant besoins des utilisateurs et contraintes réglementaires
- Calculer et estimer l'enveloppe financière d'un projet de construction et ou de réhabilitation
- Contribuer à la rédaction des volets techniques des marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre
- Suivre des chantiers comme représentant du maître d'ouvrage
- Mettre en œuvre des démarches de développement durable : sobriété énergétique, matériaux et process écologiques.

### **Ponctuellement, participer aux actions menées par le service assainissement collectif et notamment aux cycles d'astreinte**

#### **CONNAISSANCES, COMPETENCES & QUALITES REQUISES**

<b>Capacités techniques</b>	Formation Bac + 2 génie civil / bâtiment / génie climatique ou équivalent Expérience en exploitation et maintenance des bâtiments Connaissance de tous les corps d'état du bâtiment, dans le domaine de la sécurité et de l'accessibilité dans les établissements recevant du public Connaissances du cadre réglementaire de la maintenance et des contrôles obligatoires dans les bâtiments Sensibilisé à l'ensemble des techniques liées à l'énergie Maîtrise de l'outil informatique Connaissances du fonctionnement des collectivités territoriales souhaitée Connaissances des règles de la commande publique appréciées Connaissances ou expériences en VRD appréciées Connaissances en automatisme (domotique bâtiment) appréciées Aptitudes pour le management d'un service
<b>Qualités spécifiques du poste</b>	Organisé, rigoureux et méthodique Autonomie Capacité d'initiative et force de proposition dans son domaine d'activités Capacité d'écoute et d'analyse de la demande pour la traduire en termes opérationnels Aptitudes à communiquer Qualité relationnelles et sens du travail en équipe Permis B

## CONDITIONS

<b>Conditions de recrutement</b>	Agent titulaire ou contractuel de la fonction publique territoriale, grade de Technicien (catégorie B) ou Adjoint technique expérimenté (catégorie C)
<b>Temps de travail</b>	Temps complet (35 heures)
<b>Lieu d'activité</b>	Modane (73500)
<b>Rémunération</b>	Rémunération statutaire, régime indemnitaire, chèques déjeuner, participation employeur complémentaire santé et prévoyance, adhésion au CNAS
<b>Calendrier</b>	Date limite de candidature : 22 octobre 2021 Poste à pourvoir dès que possible.

## COORDONNEES

<b>Candidatures</b>	<b>Lettre de motivation et CV</b> à adresser à Monsieur le Président de la Communauté de communes par mail à Solène MAZOCKY : s.mazocky@cchmv.fr
<b>Contacts</b>	Sylvain MARGUERON, Directeur général Adjoint, responsable du Pôle Technique – Aménagement : 04 79 05 10 54 s.margueron@cchmv.fr  Philippe REYMOND, Directeur Général des Services : 04 79 05 10 54 p.reymond@cchmv.fr